

DECRET N° 2012- 239 DU 13 AOUT 2012

portant nomination de Monsieur **Inoussa DANDAKOE** en qualité de Membre de la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-269 du 14 juin 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet Civil du Président de la République ;
- Sur** proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 juin 2012.

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Inoussa DANDAKOE** est nommé Membre de la Commission Nationale de Gouvernance du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.



Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 août 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



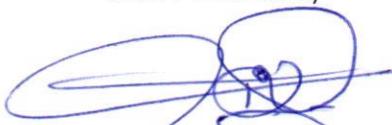
Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - PM/CCAGEPPDDDS 4 - MEF 4 — AUTRES
MINISTERES 26 - SGG 4 - DGBM 1 - DCF 1 - DGTCP 1 - DGID 1 - DGDDI 1 - BN 1 - DAN 1 - DLC 1 - GCONB 1 - DGCST 1
- INSAE 1 - BCP1 - CSM 1 - IGAA 1 - UAC 1 - UNIPAR 1 - ENAM 1 - FADESP 1 - INTERESSE 1 JO 1 -.

